



Ce masque alternatif vous est offert par votre municipalité, aux Mouchinois, dans un premier temps ayant rempli leur formulaire **RGPD** (Réglementation sur la Protection des Données Personnelles) document diffusé avec votre bulletin communal de Janvier 2020.

Il a été conçu selon les normes AFNOR, avec 2 épaisseurs de tissu et 1 épaisseur d'intissé, il est ainsi lavable.

Homologués ou non, les masques en tissu ne protègent pas du virus Covid-19, mais permettent de diminuer les contacts mains-bouche et de limiter la contamination par projection (postillons).

Ils doivent être portés par des personnes saines et ne remplacent en aucun cas les gestes barrières. Il est important de souligner que ces masques sont lavables et résistants à 60° et doivent être changés très régulièrement.

Ils ont été réalisés par une équipe de bénévoles, accompagnée de personnel de mairie.

Le port du masque n'exclut pas de respecter les gestes barrières et les distances nécessaires lorsque vous le porterez.

Lavez ce masque avant sa première utilisation.

Cette première distribution est prévue dans la semaine du 4 mai.

A ce jour, grâce à la fabrication par notre équipe de bénévoles en cinq jours seulement, nous sommes en capacité de **vous offrir un masque en tissu** dans l'attente de la réception de notre commande communale et **du masque promis par la région.**

Nous remercions la vingtaine de bénévoles qui se sont mobilisés tout le Week-End du 1er mai ainsi que les personnes qui ont fait du porte à porte pour vous les remettre. **Ces masques sont GRATUITS.**

Prenez bien soin de vous.

Le Maire, son équipe municipale, le personnel de Mairie et les bénévoles.